



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE DE DANSE SUR GLACE

Communication n° 283

DANSE D'INTERPRETATION ADULTE SOLO BRONZE

A partir de la saison 2019/2020 et afin d'harmoniser les règlements, la CSNDG a modifié de la façon suivante la règle 1.5.2.5 :

Danse d'Interprétation Solo Adulte Bronze : 1 minute 45 secondes

- a. 1 Pose Combinée,
- b. 1 Séquence de Pas Médiane comportant des Retournements,
- c. 1 Pirouette Solo Simple de deux tours minimum sur 1 pied (Pirouette Solo Combinée non autorisée),
- d. ~~1 Twizzle Solo~~ **1 Série de Twizzles Solo.**

Paris, le 1^{er} décembre 2019